



**1. REGLES**

1.4 Horaire et coefficient des marées à La Rochelle Pallice : PM 08H28 coeff 65 – BM à 15H10 - PM 20h38 coeff 61

**5. PROGRAMME DES COURSES**

5.2 Le signal d'avertissement de la course sera fait à [ 08h25 ].

**8. LE PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC est ainsi défini :**

Le parcours sera rappelé ou modifié à la VHF au moins 15' avant le départ. Environ 50 NM

1. Marques de départ
2. Phare de Chanchardon à laisser à tribord
3. Bouée dématérialisée à contourner et à laisser à tribord à la position : 46°18'N 01°38'W
4. Tourelle des Islattes à laisser à tribord
5. Passe Nord->Sud du pont de l'île de Ré
6. Marques d'arrivée

**9. MARQUES**

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de dégagement</i>	<i>Marques de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
bouée Minimés W et bateau comité	Néant	Voir annexe parcours.	Ouest Minimés, Phare du Bout du Monde

**10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES**

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, (Banc du Lavardin, Zone de mytiliculture de la pointe d'Arçay) Voir les IC. Zone des sondes sur les cartes inférieures à 2 mètres entourant le phare de Baleineaux de la pointe de Chanchardon à la pointe du Lizay incluse.

**11. LE DEPART**

- 11.1 Départ au lièvre entre la bouée Minimés W et le bateau comité tribord amure (le cap du bateau lièvre sera précisé avant le départ).
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.
- 11.4 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.

**13. L'ARRIVEE**

- 13.1 Sauf décision différente du comité, la ligne d'arrivée est matérialisée par la bouée W Minimés à laisser à tribord à moins de trois longueurs et le phare du Bout du Monde à laisser à bâbord.
- 13.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heures GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par téléphone au bateau comité dans les dix minutes de son arrivée

## **18. REGLES DE SECURITE : voir les instructions de course et ci-dessous**

18.1 **CANAL VHF** 72 (canal de dégagement ) et 16 en toutes circonstances

Chaque concurrent doit signaler son passage à la bouée dématérialisée de la façon suivante :  
Photo de sa trace sur l'écran de navigation, ou préférablement photo de son écran de GPS indiquant sa position.  
L'envoi de ces documents doit être fait dès que possible au téléphone suivant : 06 95 01 56 88.

Lien WHATSAPP pour communiquer et partager au fil de cette journée:



Arbitre désigné : Jacques-Louis Keszler Président du comité de course - 06 95 01 56 88.

BATEAU COMITE : Dufour 34 Bar À Ô : Flamme du club + panneaux solaires sur portique arrière  
→ **LE SIGNAL D'AVERTISSEMENT des 5' et du départ SERA LE PAVILLON DU CNLR**

**Proclamation des résultats et pot de l'amitié au club environ 40 minutes après l'arrivée du dernier bateau.**